

Déclaration EU de conformité

Nous, **ALBIRO SA, Dorfgasse 14, CH-3454 Sumiswald**, déclarons par la présente, que l'EPI décrit ci-dessous

Modèle N°:	Article N°:	Ordre N°:	Description :
4750161	13010112	4100017405	Veste sweat homme orange/anthr. ou vert

Matière principale fluorescente :	Tissu N°:	Couleur :	Composition :
	Three Fleece	HV-orange	65% polyester / 35% coton

Matière contrastante:	Tissu N°:	Couleur :	Composition :
	Three Fleece	Anthrazit vert	65% polyester / 35% coton

Matière réfléchissante :	Article N°:	Couleur :	Type de produit / largeur de bande :
	5510	argenté	Tissu 50mm

est conforme aux exigences applicables de la législation d'harmonisation pertinente du règlement (UE) 2016/425, mise en oeuvre par les normes harmonisées
EN ISO 13688:2013 - Vêtements de protection - Exigences générales,
EN ISO 20471:2013/A1:2016 - Vêtements à haute visibilité - Méthodes d'essai et exigences (classe 2),

et est identique avec l'EPI ayant fait l'objet de l'attestation d'examen EU de type N°
VN605 278679, valable jusqu'au fin mai 2031,

délivrée par l'organisme de certification agréé pour les produits :

OETI - Institut fuer Oekologie, Technik und Innovation GmbH
Siebenhirtenstrasse 12A; Objekt 8; 1230 Vienna, Austria
Notifizierte Stelle Nr. NB 0534

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

Lieu et date :

ALBIRO SA

Sumiswald, le 02.09.26



Lukas Loosli
Direction



Karin Christ
Technicien du vêtement